



En tant que FGTB Chimie, nous estimons que vous et vos collègues méritez mieux.

**Vous êtes d'accord ?
Remplissez donc vite cette enquête ou scannez le code QR ci-dessous pour la compléter en ligne.**

Quel est votre statut ?

- Ouvrier
- Employé
- Cadre

Quel est votre régime de travail ?

- Jour
- En équipes

Votre tranche d'âge :

- 18 - 35 ans
- 36 - 49 ans
- 50 - 55 ans
- 55+

Votre entreprise occupe

- Moins de 5 travailleurs
- De 5 à 19 travailleurs
- De 20 à 49 travailleurs

Votre adresse email :



Des salaires plus élevés sont indispensables. Il faut rendre de l'oxygène à la négociation, et une réelle marge de progression.

Mais la loi sur la marge salariale empêche les syndicats de négocier la part qui revient légitimement aux salaires des travailleurs et travailleuses.

En 2021, cette loi a montré combien elle était déconnectée de la réalité du travail, en dégageant une marge salariale, tous secteurs confondus, de seulement 0,4%.

LA LOI SUR LA MARGE SALARIALE ÉCRASE NOS SALAIRES



E.R.: Werner Van Heetvelde, Centrale Générale - FGTB - Rue Haute 26-28, 1000 Bruxelles

Participe toi aussi à la manifestation nationale du 24 septembre 2021.

**Plus d'info sur
WWW.FGTBCHIMIE.BE**

ou auprès de votre section régionale.



FGTB
Chimie
Ensemble, on est plus forts

**LA FGTB CHIMIE
VOUS DONNE
LA PAROLE**

Votre avis sur les conditions de travail et les salaires dans le secteur de la chimie nous intéresse.

C'est pourquoi nous vous invitons à compléter notre enquête et à nous la renvoyer via l'enveloppe préaffranchie ci-jointe.

Cette enquête est destinée aux travailleurs des PME.



FGTB
Chimie
Ensemble, on est plus forts



QUELLES SONT VOS PRIORITÉS ?

Nous sommes vos représentants dans le secteur de la chimie. Pour défendre au mieux vos intérêts, nous avons besoin de connaître vos priorités. C'est pourquoi, nous vous invitons à remplir cette enquête et à nous la retourner via l'enveloppe préaffranchie. Plus qu'à la poster, et le tour est joué.

SALAIRES



J'estime qu'une augmentation de 0,4% de mon salaire est insuffisante.

- D'accord Pas d'accord

Pour vivre dignement, le salaire brut doit être au minimum de 14 € par heure ou 2300 € par mois (dans le secteur, le salaire minimum actuel est de 11,96 € par heure ou 1905,95 € par mois).

- D'accord Pas d'accord

Une attention particulière doit être accordée à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

- D'accord Pas d'accord

FIN DE CARRIÈRE



Je me sens capable de travailler jusqu'à mes 67 ans.

- Oui Non

Si je le peux, je ferai appel au RCC (ex-prépension).

- D'accord Pas d'accord

TRAVAIL



La charge de travail et la flexibilité engendrent beaucoup de stress au travail mais aussi dans ma vie privée.

- D'accord Pas d'accord

Je preste des heures supplémentaires.

- Pas d'application Parfois Souvent

Le travail en équipes et/ou de nuit a un impact négatif sur ma vie.

- D'accord Pas d'accord Pas d'application

Mon employeur m'autorise à effectuer du télétravail.

- Oui Non

Ce que je souhaite à l'avenir (plusieurs choix possibles) :

- Plus de télétravail
Si oui, combien de jours par semaine? _____
- De meilleures indemnités pour le télétravail
- Le matériel adéquat pour travailler dans de bonnes conditions depuis la maison
- Pas d'application

SÉCURITÉ D'EMPLOI



J'ai peur de perdre mon emploi

- Jamais Régulièrement
 De temps en temps Constamment

J'ai la possibilité de suivre des formations afin d'augmenter mes chances de promotion et d'acquérir de nouvelles compétences.

- D'accord Pas d'accord

Les deux thèmes les plus importants sont (uniquement deux réponses) :

- Salaires
 Sécurité d'emploi
 Equilibre vie privée – vie professionnelle
 Humanisation du travail
 Télétravail